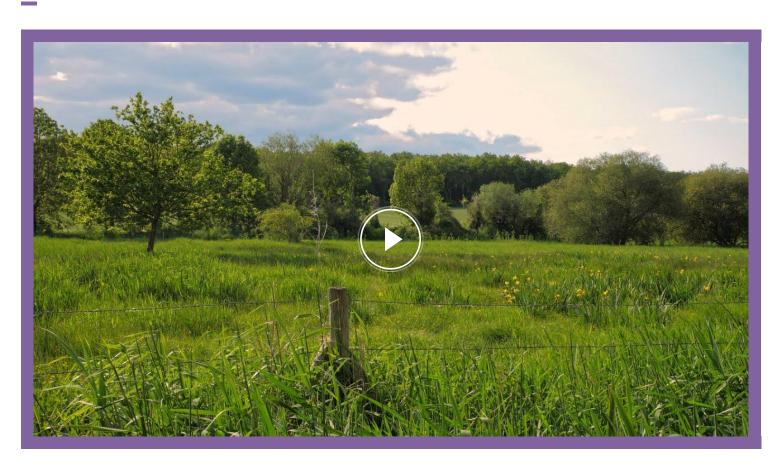


## VIDÉO LE MARAIS DE TALIGNY



#### **UNE ZONE HUMIDE D'IMPORTANCE**

Le marais de Taligny est un site naturel d'un grand intérêt écologique, situé sur la commune de La Roche-Clermault en Indre-et-Loire (37).

Cette vaste zone humide, l'une des plus importantes du Parc Loire-Anjou-Touraine, s'étend sur plus de 35 hectares. Traversée par le cours d'eau du Négron qui rejoint ensuite la Vienne à Chinon, elle présente les caractéristiques d'un bas-marais alcalin marqué par la présence de milieux et d'espèces rares et menacées.

Les différents inventaires réalisés depuis des années ont permis d'identifier 22 habitats patrimoniaux, dont l'une des plus importantes roselières d'Indre-et-Loire et plus de 1 200 espèces dont 77 d'intérêt patrimonial : Samole de Valérand, Campagnol amphibie, Loutre d'Europe, Agrion de Mercure...

# Vous entrez dans un espace protégé, merci de respecter la réglementation.

- Restez sur le sentier aménagé
- Respectez la tranquillité des lieux
  - Tenez votre chien en laisse
- Tenez à la main votre vélo ou trottinette
- Emportez vos déchets avec vous

Sont interdits sur l'ensemble de

### UN ESPACE QUI A BIEN FAILLI DISPARAÎTRE

À l'instar de nombreuses zones humides, des travaux d'assèchement et de plantations de peupliers ont été réalisés dans les années 1970. Ces réalisations détruisent une bonne part de cette biodiversité unique, l'intérêt écologique du site est alors en déclin.

Plus tard, la commune, propriétaire, l'ONF et le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine engagent une réflexion pour définir une stratégie de préservation et de valorisation de ce site.

Des chantiers de restauration sont engagés pour assurer le retour d'une faune et d'une flore riche. Diverses études menées depuis, ont mis en évidence un intérêt toujours fort de cet espace en termes de biodiversité.

## **AUJOURD'HUI PROTÉGÉ**

Le marais est désormais classé à plusieurs titres :

- 85 ha sont classés Espace naturel sensible (ENS) par le Département d'Indre-et-Loire, depuis le 21 septembre 2012 ;
- Au cœur de ces 85 hectares, 35,4 hectares sont classés Réserve naturelle régionale (RNR) par la Région Centre-Val de Loire depuis le 18 mars 2022.

Le plan de gestion définit pour 12 ans plusieurs objectifs :

- le développement de la connaissance des patrimoines du marais ;
- · la gestion des habitats naturels et des espèces ;
- · la valorisation du site pour le public et la croissance des activités socio-économiques dans et autour du marais ;
- · l'administration et le bon fonctionnement de la réserve.

Le Marais de Taligny a récemment fait l'objet de lourds travaux de restauration hydraulique visant, à terme, l'ouverture du site au public. Grâce à des passerelles, fenêtres sur le paysage... les visiteurs pourront découvrir plus facilement cet espace riche, sa biodiversité et son rôle majeur : préservation de la ressource en eau, atténuation des inondations et refuge privilégié pour de nombreuses espèces.









## **Contactez-nous**

Bastien Martin
Conservateur de la Réserve
02 41 53 66 00 - b.martin [at] parc-loire-anjou-touraine.fr

## **EN SAVOIR PLUS**

_	MARAIS DE TALIGNY : RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE FRANCE	
	MARAIS DE TALIGNY : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHINON VIENNE ET LOIRE	ď

## À TÉLÉCHARGER

PDF	RÉGLEMENTATION MARAIS DE TALIGNY - 2.23 MO
PDF	RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 - RNR DE TALIGNY - 3.08 MO
PDF	RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 - RNR DE TALIGNY - 7.14 MO
PDF	RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 - RNR DE TALIGNY - 3.89 MO
PDF	RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 - RNR DE TALIGNY - 1.26 MO
PDF	PLAN DE GESTION 2022-2033 - RNR MARAIS DE TALIGNY (NOTE DE SYNTHÈSE) - 2.55 MO

## Vous aimerez aussi



Boucle Fontevraudl'Abbaye / Brézé / Montreuil-Bellay



PAYSAGE

Fontevraud-l'Abbaye

Lire la suite +



**Turquant - Saumur** 

ATTELAGE

A VTT ET À CHEVAL

VAL DE LOIRE

**Turquant** 

Lire la suite +



La Réserve naturelle régionale de l'étang de Joreau

NATURE ET PAYSAGE

FORÊT

#### RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

Créée en 2015, la Réserve naturelle régionale de l'étang et boisements de Joreau couvre une superficie de 92 ha et concentre une richesse biologique...

Lire la suite +